



## **REGLEMENT DU TOURNOI INTERNE 2015**

### **INSCRIPTION :**

- Pour participer au tournoi interne 2015, chaque joueur doit s'inscrire sur le site du club (<http://www.tennis-vigneux.fr>, rubrique « Compétitions > Tournoi interne 2015 > Modalités ») avant le 15 Décembre 2014 (aucune inscription ne sera acceptée passé ce délai)
- Ce tournoi étant homologué, un montant de **3 euros** est demandé à chaque participant (somme à déposer dans la boîte aux lettres du club dans une enveloppe comportant vos nom et prénom)  
**Attention :** l'inscription ne sera définitive qu'à la réception du règlement
- Le tournoi interne est ouvert aux licencié(e)s du COV-Tennis né(e)s avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000.
- Un certificat médical est **INDISPENSABLE** avec la mention « Tennis en compétition »

### **LES PARTIES :**

- Toutes les parties se jouent en 2 sets gagnants, avec jeu décisif à 6 partout dans chacune d'elles.
- Les résultats des matchs doivent être enregistrés depuis le site internet dans la rubrique « Compétitions > Tournoi interne 2015 > Accès réservé aux compétiteurs »

### **LE TABLEAU :**

- Le tableau sera affiché sur le panneau dans le hall d'entrée des courts de tennis et sur le site internet du club
- En haut de chaque tour figurent des dates. Ce sont les dates limites pour :
  - ✓ Jouer chaque match,
  - ✓ Contacter le joueur suivant,
  - ✓ Déclarer le score du match sur le tableau et sur le site internet
- Le joueur signalé d'un astérisque à la charge de contacter son adversaire.
- Si les 2 parties ne trouvent pas de date commune pour réaliser leur match avant la date butoir, le joueur signalé d'un astérisque doit prévenir le juge arbitre avant cette date et celui-ci décidera de la date de la rencontre. Si le juge arbitre n'est pas prévenu avant la date butoir, le joueur signalé d'un astérisque sera déclaré forfait.

### **LES MOYENS DE CONTACT DES COMPETITEURS :**

- Une liste avec les coordonnées téléphoniques et les mails de chaque participant sera disponible sur le site internet et affichée sur le panneau dans le hall d'entrée.

Les membres du bureau du C.O.V. VIGNEUX

Club Olympique de Vigneux-Tennis  
5, rue du Maréchal Leclerc - 91270 – VIGNEUX-sur-SEINE  
Téléphone : 01.78.84.52.64 Email : [co.vigneux-tennis@sfr.fr](mailto:co.vigneux-tennis@sfr.fr)  
Club affilié à la Fédération Française de Tennis n° 31-91-0268  
Agrément ministériel Jeunesse et Sports n° 91.S.485